

4 Économie

**Renforcement de la capacité énergétique de la capitale
Un nouveau barrage hydroélectrique pour renforcer Libreville**

AJT
Libreville/Gabon

La Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), le Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS) et le Fonds d'investissement Méridiam ont signé, le 18 février 2016, un mémorandum d'entente pour la construction de cet ouvrage sur le site de Kinguélé-Aval.



La signature de la convention pour la construction d'un barrage sur le site Kinguélé-Aval ...

en énergie est évaluée à 110 mégawatts pour une demande qui s'accroît de 6% par an, soit 15 mégawatts de plus tous les ans», a indiqué Jean-Paul Camus, directeur général de la SEEG. Aussi, la filière nationale du groupe Véolia a-t-elle paraphé, jeudi dernier, un accord de constitution d'un groupement d'entreprises avec le Fonds gabonais d'in-

vestissements stratégiques (FGIS) et le Fonds d'investissement Méridiam, pour la construction d'un nouveau barrage en aval de l'usine de Kinguélé, sur la vallée de Mbei.

« Cet ouvrage nous permettra de compléter les ressources hydrauliques pour la production énergétique à Libreville (...) Le choix de l'aménagement hydroélec-



... puis l'échange des documents entre les deux parties.

trique de Kinguélé-Aval favorise l'exploitation d'une source d'énergie renouvelable, et à bas coût. Il contribue ainsi à l'amélioration du mix énergétique de Libreville, conformément au PSGE (Plan stratégique Gabon émergent, NDLR) », a précisé M. Camus.

La mise en exploitation du barrage de Kinguélé-Aval aura une capacité de pro-

duction nominale de 60 mégawatts et créera les conditions nécessaires à l'accélération du développement économique et à l'amélioration du cadre de vie des habitants de Libreville, à l'horizon 2020.

Le coût de l'investissement est évalué à près de 100 milliards de francs cfa, pour une durée de réalisation de quatre (4) ans.

EN vue d'anticiper sur les besoins croissants en énergie dans la capitale gabonaise, et renforcer ainsi sa puissance actuelle, la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) vient de conclure un protocole d'accord pour la construction du barrage de Kinguélé-Aval. « La puissance actuelle

Amélioration du climat des affaires au Gabon

L'ANPI dévoile sa feuille de route

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

POUR donner suite aux conclusions du Conseil des ministres délocalisé, qui s'est tenu le 11 février dernier dans la Zone économique à régime privilégié de Nkok, et qui était axé sur l'amélioration du cadre des investissements, l'Agence de promotion des investissements du Gabon (Anpi-Gabon) a lancé le lundi 15 février 2016, des ateliers consultatifs sur les réformes Doing Business (Facilité à faire les affaires).

Ces rencontres, prévues pour se dérouler jusqu'au 26 février

2016, aborderont avec les administrations publiques et le secteur privé, dix thématiques précises (création d'entreprises, octroi du permis de construire, raccordement à l'électricité, transfert de propriété, accès au crédit, protection des investisseurs, paiement des taxes et impôts, commerce transfrontalier, exécution des contrats et règlement de l'insolvabilité). S'agissant du thème "Création des entreprises", qui a fait l'objet de débat lors de la cérémonie d'ouverture, outre les experts de la Banque mondiale, plusieurs administrations et acteurs du secteur privé (Impôts ; PME, Commerce, Ordre des notaires, CNSS, cabinets d'audit...) ont

participé aux discussions. Celles-ci ont principalement porté sur le positionnement du Gabon dans le classement Doing Business 2016, les réformes à mener pour améliorer le cadre des affaires et, in fine, le classement du Gabon dans le Doing Business.

Au titre des recommandations issues de cette séance de travail, l'on peut retenir : la nécessité d'accélérer l'adoption de la proposition de loi relative à la simplification de la création des sociétés à responsabilité limitée en République gabonaise, celle d'ouvrir des discussions avec l'ordre des notaires, ainsi qu'avec le "Journal officiel" en vue de leur intégration au guichet de création des entreprises, ou



Nina Abouna, directeur général de l'ANPI-Gabon lors de l'atelier consultatif sur les réformes Doing Business.

encore l'utilité de la mise en place d'un système d'information intégré et sécurisé.

Pour le directeur général de l'Anpi-Gabon, Nina Abouna, l'objectif à terme est, comme mentionné dans le rapport

final du Conseil des ministres délocalisé de Nkok, l'autonomisation du guichet de création des entreprises. Ce qui permettra à l'ANPI d'atteindre, à brève échéance, la création des entreprises en 2 jours.

Passage à la Télévision numérique terrestre

En attendant les financements...

MSM
Libreville/Gabon

LE projet de passage à la Télévision numérique terrestre (TNT) sur l'ensemble du territoire national devra encore un peu attendre. Selon l'hebdomadaire Jeune Afrique, le contrat conclu entre le gouvernement et le groupe chinois StarTimes, signé en août 2015, est encore conditionné par l'instruction et la validation d'un prêt de 178 millions de dollars (112

milliards de francs) de la China Eximbank, servant à financer l'installation de 200 émetteurs et la migration vers la diffusion numérique de la télévision.

Cette migration est prévue dans le calendrier actuel en deux temps : 50 localités sur les 74 initialement identifiées en décembre 2016, puis le reste dans un second temps à échéance 2017-2018.

« L'État gabonais va livrer, de façon imminente, plusieurs études qui doivent être asso-

ciées à la demande de prêt. L'instruction du prêt prendra ensuite six mois. La date-butoir de la première phase de la migration est fixée à décembre 2016 », a indiqué à Jeune Afrique Alain Ngui, expert-consultant en charge de la TNT auprès du ministre gabonais de l'Économie numérique et de La Poste, Pastor Ngoua N'neme, qui a reçu des représentants du groupe chinois au début de ce mois de février à Libreville.

La date-butoir de migration de l'analogique à la Télévi-



Le chef du gouvernement, Daniel Ona Ondo, lors de la signature de la convention de la télévision numérique avec la société chinoise Start-Times.

sion numérique terrestre (TNT), dont l'exécution a été confiée, comme dans plu-

sieurs autres pays africains, au groupe chinois StarTimes, est fixée à décembre 2016.

Brèves

Afrique/Visa. Le leader mondial en technologie de paiement Visa, a tenu son tout premier atelier de prévention contre la fraude dédié à ses clients et partenaires en Afrique de l'Ouest. Tenu à Dakar, il s'est agi de donner un aperçu des derniers outils d'informations ainsi que les meilleures pratiques pour les émetteurs et les acquéreurs afin de lutter contre la fraude. Mais également de déterminer les principaux axes qui sont indispensables pour identifier les tendances en matière de fraudes, et de neutraliser les menaces les plus avancées dans l'industrie du paiement. Notamment, les opérations, les programmes de conformité, la gestion des risques de fraude, les données, le suivi des détenteurs de carte et le contrôle des pertes.

Contre-performance/MTN. Le titre de l'opérateur sud-africain de téléphonie mobile, MTN, a chuté de près de 12% à l'ouverture du Johannesburg Stock Exchange, le marché financier sud-africain où il est coté. MTN a expliqué cette contre-performance par la perte de 5 millions d'abonnés au Nigeria, suite à des contraintes de régulation. Par ailleurs, le groupe fait savoir que des discussions sont actuellement en cours avec les autorités nigérianes sur son amende record de 2,7 milliards de francs. Cette nouvelle a suffi à mettre fin à cinq jours consécutifs de hausse du titre MTN qui cumule désormais - 15,5% de perte de valeur depuis le début de l'année 2016.

Alliances Développement Immobilier/Afrique. En plein processus de restructuration, le groupe marocain Alliances Développement Immobilier a donné des indications sur l'état d'avancement de certains de ses projets en Afrique subsaharienne. Notamment au Cameroun, où un accord a été signé avec le gouvernement pour la construction d'hôpitaux et de logements sociaux. Dans le même temps, le manager du groupe du groupe Ahmed Ammor, a indiqué que sa filiale en Côte d'Ivoire a démarré son premier projet de 8000 logements sociaux dans la ville d'Abidjan dont la livraison est prévue en juin 2016.

Rassemblées par MZM

CHANGEMENTS
COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 18/02/2016

Union Gabonaise de Banque
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

DEV	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)	
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,1084	1USD =	591,805	1 USD	628,043
CAD	1,5168	1CAD =	432,461	1 CAD	455,735
JPY	126,1700	1JPY =	5,199	100 JPY	540,632
GBP	0,7714	1GBP =	850,313	1 GBP	886,122
CHF	1,1028	1CHF =	594,810	100 CHF	62295,48
ZAR	17,0657	1ZAR =	38,437	100 ZAR	3997,00
MAD	10,8502	1MAD =	60,456	1MAD	62,87
CNY	7,2242	1CNY =	90,800	1CNY	93,52

INDICES BOURSISERS		
	en date du	
CAC 40	18/02/2016	4267,35
DOW JONES	18/02/2016	16453,83

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
18 Février 2016: 35,23